**Zeitschrift:** Bulletin de la Société suisse de Numismatique

Herausgeber: Société Suisse de Numismatique

**Band:** 10 (1891)

**Heft:** 11-12

Rubrik: Mélanges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 15.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

nastique. Au fond les tours de Saint-Pierre. Signé à l'exergue: w. bettinger. inv. ph. rutishauser f.

Diam.: 45<sup>mm</sup>. Bronze.

Cette médaille, composée et gravée par deux jeunes artistes genevois, sera distribuée à quelques-uns des souscripteurs de la fête de 1891. Il en sera probablement frappé plus tard des exemplaires en argent et en étain. Les coins appartiennent à la Section de Cenève de la Société fédérale.

Enfin les numéros 107 et 108, gravés par M. Jäcklé, ont été frappés tous deux en argent, argent oxydé et métal blanc, le numéro 88 en similor.

Il existe un seul exemplaire en or de la médaille du tir cantonal d'Ebnat-Kappel, du poids de 70 gr., 2 décigr. (Coll. Paul Stræhlin.)

J. M.

# MÉLANGES

# Médaille Monnard et Rigaud.

La médaille Monnard et Rigaud vient d'être reproduite dans une publication récente qui nous donne, en même temps, quelques détails sur l'évènement qui a valu à deux honorables magistrats cette marque toute particulière de l'estime de leurs concitoyens.

M. J.-B.-G. Galiffe a décrit dans le *Bulletin* (4<sup>me</sup> année, 1885, p. 41) cette médaille et celle qui fut frappée, par les Suisses à Rio-de-Janeiro, pour la même occasion: le refus

de la Diète helvétique d'expulser le prince Louis-Napoléon, plus tard Napoléon III, et les armements considérables faits par les cantons de Genève et de Vaud pour parer à l'éventualité d'une intervention française.

Qu'il nous soit permis de reproduire ces lignes du bel ouvrage de M. B. van Muyden <sup>1</sup>:

« MM. Monnard et Rigaud <sup>2</sup>, dont la parole éloquente avait eu une grande influence sur l'opinion publique de la Suisse, reçurent une adresse des Lucernois, dans laquelle figuraient les noms des citoyens les plus respectables de cette ville... Les Suisses établis à Londres firent don au syndic Rigaud d'une magnifique coupe en argent d'un travail précieux. La Société des carabiniers de Hallau (Schaffhouse) donna aux milices genevoises un sabre d'honneur. A Zurich, poussé par les mêmes sentiments, un Comité, composé de membres du gouvernement, d'officiers et de notabilités, organisa une souscription à laquelle purent prendre part tous les citoyens, dans le but de témoigner dignement la reconnaissance des Zurichois envers les cantons de Vaud et de Genève. Deux médailles d'or, de la valeur intrinsèque de 400 francs de Suisse, furent frappées et envoyées à MM. Monnard et Rigaud... D'autre part, deux drapeaux d'honneur étaient envoyés aux milices de Vaud et de Genève... Au mois de juin 1839, une députation d'officiers et de citoyens Zurichois remit à MM. Monnard et Rigaud et aux gouvernements de Genève et Vaud ces précieux témoignages de reconnaissance publique et d'amitié, etc. »

M. van Muyden n'a probablement pas eu connaissance de la seconde médaille remise par la colonie suisse de Rio-de-Janeiro et dont on connaît, comme pour la médaille de Zurich, des exemplaires en argent et en bronze, indépendamment des exemplaires officiels en or.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Berthold van Muyden. Essais historiques (2<sup>no</sup> série). La Suisse sous le pacte de 1815. 1830 à 1838. Lausanne, 1892, in-8. Frontispice et p. 551.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> L'historien Charles Monnard et le syndic Jean-Jacques Rigaud, députés de Vaud et de Genève à la Diète.

## Bouclier commémoratif des fêtes de Berne.

La maison J. Widmer, orfèvre à Berne, vient de terminer une œuvre d'art remarquable, destinée à perpétuer le souvenir des fêtes de l'anniversaire sept fois séculaire de la fondation de Berne. C'est un bouclier commémoratif qui peut se rattacher à la numismatique par ce fait qu'il comporte plusieurs sujets gravés et frappés.

Ce bouclier circulaire a 60 centimètres de diamètre. Il est



assez fortement convexe et porte, en guise d'umbo, un groupe en ronde-bosse posé sur une console et représentant la ville de Berne et la Confédération suisse personnifiées par deux femmes étroitement unies. Six médaillons occupent le pourtour, ce sont six des principales scènes du Festpiel de Berne, la fondation de Berne, les batailles de Laupen et de Morat, l'adoption de la Réforme, le combat du Grauholz et l'apothéose de la ville fédérale. Les médaillons sont séparés par des motifs décoratifs composés de têtes d'ours, de branches de laurier et des armoiries des corporations bernoises. La légende suivante fait le tour du bouclier:

ZUR ERINNERUNG AN DAS 700 JAEHRIGE JUBI-LAEUM DER GRUENDUNG DER STADT BERN - 14. -17. AUGUST. 1191 -1891.

La pièce originale est en argent massif repoussé et ciselé; les six médaillons ont été gravés et frappés à Stuttgart, Nuremberg et Paris car le temps pressait, mais tout le reste sort des ateliers de M. Widmer. Les armoiries des corporations sont émaillées.

On peut reprocher à M. Widmer d'avoir abusé de la rondebosse; le groupe central, bien qu'admirablement composé et modelé, écrase trop le reste du bouclier. On ne comprend pas non plus l'emploi de l'émail pour ces petites armoiries, alors qu'aucune autre partie de la pièce n'est émaillée. L'ornementation proprement dite est supérieurement traitée, mais là encore on peut regretter le trop haut relief des petites têtes d'ours. Malgré ces quelques critiques le bouclier de M. Widmer est une pièce hors ligne, qui dépasse de cent coudées le hideux bouclier du Centenaire de la Confédération édité à Stuttgart. Et il n'y a pas que le côté artistique à admirer dans l'œuvre de M. Widmer, la partie purement technique est à la hauteur de cette conception originale. L'assemblage des nombreuses pièces est remarquable et le fini absolument correct. Nous avons pu admirer au musée des Arts décoratifs de Genève un exemplaire en argent du bouclier, et nous regrettons que les ressources dont dispose cet établissement ne lui permette pas d'en faire l'acquisition; mais il existe des reproductions en bronze d'un prix plus abordable.

Qu'il nous soit permis de féliciter vivement M. Widmer pour son initiative, la sûreté de ses procédés et son bon goût.

J. M.

## Prix du 7me Concours Galland, 1891.

GRAVURE ET CISELURE

1er prix ex-æquo de 400 fr. chacun. Aurore. Coupe en argent. M. Franz Sutiger, élève de l'Ecole des Arts industriels.

Persévérance. Service à déjeuner vieil argent. MM. Philippe Rutishauser, ciseleur, et Antoine Rutishauser, bijoutier, au Grand-Pré.

2<sup>me</sup> prix 300 francs. Cherche. Plaques de marbre blanc gravées à l'eau forte. M. Philippe Gillet, graveur, Terreaux-du-Temple, 34.

3<sup>me</sup> prix ex-æquo de 200 fr. chacun. Audace et légèreté. Plaques ciselées et émaillées. M. Albert Karlen, graveur, chez MM. Giron et Lamunière, 17, rue du Cendrier.

De retour au pays. Plateau en argent. M. Louis Jamin, ciseleur-orfèvre, Cité, 24.

4<sup>me</sup> prix ex-æquo de 150 fr. chacun. Primavera. Coupe en bronze. M. Alexandre Girard, élève de l'Ecole des Arts industriels.

Les Saisons. Coupe en bronze. M. Paul Frocquème, élève de l'Ecole des Arts industriels.

5 <sup>me</sup> prix 100 francs.	M. Louis Matteï, Maison des Orphelins, rue de Lausanne; 14.
6 <sup>me</sup> prix 100 francs.	Rien sans peine. Deux écrins de petites cuil- lers en vermeil. MM. Jean Rutishauser. père, et Antoine Rutishauser, fils ainé, au Grand-Pré.
1 <sup>re</sup> mention honorable.	Espoir et reconnaissance. Tasse et soucoupe en vermeil. M. John Lamunière, 7, rue Dassier.
2 <sup>me</sup> mention.	Avenir. Vase argent. M. Jules Eynard, élève de l'Ecole des Arts industriels.
3 <sup>me</sup> mention.	X Y Z. Un miroir à main. MM. E. Doumenc et H. Duvanel, élèves de l'Ecole des Arts industriels.
4me mention	Mystère. Un miroir à main. MM. J. Martin et

P. Muller, rue de Monthoux, 10.

Espérance. Vase en argent. M. Henri Duvanel. élève de l'Ecole des Arts industriels.

Cinq médailles argent aux trois premiers prix. Neuf médailles bronze aux suivants.

(Voy. le Bulletin, 1891, p. 21).

4<sup>me</sup> mention.

5<sup>me</sup> mention.